L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

MERCREDI, (MATIN,) 1er. JUIN 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 1er. juin.

Quoique nous ne trouvions rien d'important dans les journaux qui nous ont été apportés par le dernier courrier, néanmoins nous continuons à en extraire pour notre feuille d'aujourd'hui quelques articles qui ne sont pas sans intérêt. Un fait qui mérite quelque attention, c'est qu'une armée française va réellement être stationnée sur la frontière du Piémont, ainsi qu'on a pu le voir par un article de Toulon du 24 mars publié dans notre feuille d'hier. D'autres préparatifs encore, d'autres mouvemens de troupe sont annoncés; et cependant le langage du ministère et de ses organes n'a jamais été plus inoffensif, plus doux, plus pliant: que penser de ces contradictions? Le temps seul pourra nous l'apprendre. En attendant, les nouveaux mouvemens de l'armée autrichienne vers Ancône et Rome, l'occupation de Rimini et de Forli, sont autant d'insultes faites au gouvernement français; et rien n'annonce qu'il soit disposé à en obtenir une satisfaction honorable.

Les hommes du mouvement ne sont pas tous mus par des motifs d'intérêt, ainsi que quelques écrivains voudraient le faire entendre: MM. Zangiacomi et Lascoul, juges suppléants au tribunal de première instance, à Paris, ont refusé l'un et l'autre les places de substituts du procureur du roi, devenues vacantes par la démission de MM. Strourm, Lebreton et Lanjuinais, qui ont été forcés de se retirer comme faisant partie de l'association patriotique.

M. Adam Gurowski, qui a joué un rôle brillant dans la révolution de Varsovie, est arrivé à Paris, porteur de dépêches de son gouvernement.

Le général Bacheler, commandant la neuvième division militaire, a envoyé sa démission au ministre de la guerre. On ne connaît pas les motifs qui l'ont porté à cette détermination.

Le 30 mars, le roi de Sardaigne se trouvait un peu mieux, mais néanmoins son état était toujours alarmant.

Des lettres particulières attribuent à un empoisonnement la mort subite du fils aîné de Louis Bonaparte.

Un nouvel acte de persécution du ministère français a excité une indignation générale: M. Castella, marchand espagnol, établi à Bayonne avec le privilège depuis *sept ans*, a reçu du sous préfet l'ordre de se retirer à cent lieues de la frontière. Quels reproches les ministres de Louis-Philippe pourraient-ils faire raisonnablement à ceux de Charles X!

EXTÉRIEUR.

HOLLANDE.

LA HAYE, 2 avril.

Seconde chambre des Etats-Généraux.

Le ministre des affaires étrangères adresse à la chambre un discours dont voici la substance.

Le ministre des finances ayant, dans le cours de la semaine, fait connaître la somme nécessaire pour les dépenses publiques, et les moyens d'y pourvoir, la chambre attend de nouvelles informations sur ce sujet, et surtout elle doit connaître les raisons qui motivent de telles dépenses par l'armée et la défense des forteresses de la frontière. Il y a deux mois, son excellence avait exprimé l'espoir que les négociations entreprises par les cinq grandes puissances auraient un heureux résultat; cet espoir a été réalisé par les protocoles Nos. 11 et 12, qui règlent d'une manière équitable les principaux points de la séparation des deux parties du royaume: savoir: la démarcation des frontières, et la portion de la dette à supporter chacun des deux états. Le roi a fait connaître son assentiment aux conditions, et a exprimé l'espoir que tout serait bientôt arrangé. S. M. a fait observer que de nouveaux armemens en Belgique ne pouvaient avoir aucun objet, et qu'ils devaient cesser, afin que les préparatifs de notre côté puissent être suspendus.

Contrairement à notre attente, aucun progrès de cette fait depuis le commencement de l'année; tous ceux qui ont été successivement investis du pouvoir en Belgique, et même le Régent actuel, n'ont montré aucune disposition à accepter les protocoles, mais s'y sont au contraire opposés. Les puissances représentées au congrès de Londres ont été traitées comme on ne pouvait s'y attendre dans l'Europe civilisée, même au milieu de la guerre. Notre territoire est continuellement violé par les maraudeurs belges, qui font éprouver aux habitants des frontières tous les désagrémens de la guerre. Nos communications avec Mestricht sont en quelque sorte ouvertes, mais les troupes belges ne se sont nullement retirées dans les positions qu'elles occupaient le 21 novembre 1830: et si ce ne les Belges ont été plus loin, ils ont proclamé publiquement de recommencer les hostilités contre nous. Le regent a juré une constitution qui est en opposition avec les droits de la Hollande et les protocoles des cinq grandes puissances, et à son avènement il a publié une proclamation dans laquelle il montre un mépris violent pour tout ce qui a été fait.

Son excellence soumet à la chambre des documens qui font connaître le cours des affaires, et prouvent que S. M. a un ardent desir d'arriver à un arrangement définitif afin d'alléger les charges qui pèsent sur la Hollande. Néanmoins, il ne lui reste d'autre alternative que celle de pourvoir à la sûreté des frontières, et d'ôter aux Belges jusqu'à l'idée de pouvoir nous attaquer. Les demi-mesures ne réussiraient pas. Il est nécessaire d'étendre les moyens de défense à tous les points menacés, c'est-à-dire à toute la ligne de nos forteresses. Car qu'arriverait-il si des bandes effrénées pénétraient dans l'intérieur de notre pays? Ne nous causeraient-elle pas des maux bien plus grands que les charges que nous supportons maintenant. Sa majesté regrette vivement de n'avoir pu suivre une autre voie. La position actuelle de quelques peuples déjoue les efforts des politiques, et a une grande influence sur la question de la paix ou de la guerre. La dissolution de la société, le renversement de l'autorité légitime, ne sont plus des événemens extraordinaires. Des agitateurs, qui visent à leur propre élévation, trouvent, dans leurs tentatives continuelles, des nations aveugles prêtes à rejeter le bonheur que les lois leur assurent pour un bouleversement soudain, par lequel elles espèrent obtenir de continuelles améliorations. Au nombre de ces nations la Belgique occupe le premier rang. Son dangereux voisinage nous oblige à pourvoir à la défense de nos frontières méridionales contre les incursions d'une populace sans frein, de même que nous défendons notre frontière occidentale contre la fureur de l'océan. Néanmoins, l'instant n'est peut-être pas éloigné, où les puissances songeront à s'opposer avec vigueur aux prétentions des Belges. Dans tous les cas, le gouvernement de Hollande ne doit pas cesser un seul moment de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver l'honneur du pays, l'indépendance, l'inviolabilité du territoire et ses intérêts financiers.

FRANCE.

Le *Mémorial Bordelais* contient l'article suivant sous la date de Madrid le 25 mars: "A juger par la marche de l'opinion publique depuis quelque temps, il est à-peu-près certain que une violente commotion bouleversera bientôt le pays, si le gouvernement continue à refuser à la nation les améliorations qu'elle demande dans le système politique qui nous gouverne."

On dit que des ordres ont été transmis à Toulon, pour armer diverses canonières et bricks qui se trouvent dans ce port. Ces bâtimens au nombre de 8 ou 10, doivent faire voile aussi vîte que possible et croiser sur les côtes d'Italie et d'Espagne, à l'effet d'observer les mouvemens qui ont lieu dans ce pays.

On rapporte que des ordres ont été envoyés à l'arsenal de Metz, pour préparer sur le champ 13 nouvelles batteries avec leur train et tous les accessoires.

Nous apprenons que six batteries ont reçu ordre de partir de Vincennes pour la frontière du Nord-Est.

PARIS, 6 avril.

La *Tribune* d'hier, dit que dix ou douze officiers généraux ont reçu hier au matin l'ordre de se rendre sur le champ à leurs postes sur la frontière du Nord-Est, et qu'ils sont partis dans la nuit.

PARIS, 1er. avril.

Voici la copie de la circulaire relative à l'emprunt qui doit être contracté par le gouvernement. Le capital de cet emprunt sera 120,000,000 fr. (environ $22,800,000): ce qui nécessitera l'émission de 6 ou 7,000,000 de rentes cinq pour cent:

"Le gouvernement ayant donné avis de son intention de contracter un emprunt de 120,000,000 francs en capital, nous avons l'honneur de vous informer que nous nous sommes réunis à une société composée des principales maisons de cette ville, dans le but d'offrir des conditions.

"Nous prions de croire qu'il nous serait très flatteur d'avoir sur notre liste le nom de votre estimable maison, et ceux de vos amis qui désireraient participer à notre contract; dans le cas où vous accepteriez, vous voudrez bien nous adresser vos communications, et nous faire savoir le montant du capital que vous désireriez employer: et avant que l'adjudication n'ait lieu, nous vous informerons de la somme que nous pourrons vous assigner, si notre contrat est accepté.

"Le ministre des finances ayant fixé l'adjudication de cet emprunt au 19 du courant, le prix que nous vous offrirons sera nécessairement déterminé par les circonstances qui se manifesteront dans cet intervalle."

La Belgique commence à s'inquiéter de sa position. Elle s'aperçoit qu'elle s'est reposée avec trop de confiance sur le principe de non-intervention qui ne lui a procuré qu'une trêve trompeuse, et sur les protocoles de Londres, qui ont bien aucune son indépendance, mais à des conditions tellement dures que, si le nouvel état était obligé de les subir, sa dissolution prochaine deviendrait inévitable. Un journal de Bruxelles, le *Courrier*, publie dans son numéro d'avant hier, au sujet de cette situation critique de la Belgique, les réflexions suivantes:

"Pendant que le congrès était réuni, l'attention publique savait où se porter. Les discussions de l'assemblée sur les objets d'intérêt général, les explications du gouvernement provisoire et plus tard du ministère, éclairaient les esprits sur la marche des affaires: et si la confiance n'était pas complète sur l'avenir, l'on savait du moins à quoi s'en tenir sur la question du moment. L'ajournement du congrès jusqu'au 15 a ramené prochain va placer le pays dans un état d'incertitude et de perplexité qui peut avoir des dangers sérieux, si le ministère ne se hâte d'entrer dans des voies larges de publicité. Le moyen le plus sûr et le plus prompt en même temps d'inspirer la confiance, serait pour lui de révéler son existence par des actes qui ne laissassent aucun doute sur la politique qu'il va suivre. Le congrès a employé cinq mois à discuter une constitution qu'à la rigueur il aurait pu faire en quelques semaines, tant les connaissances en matière de législation politique sont aujourd'hui répandues.

"Par rapport à la situation extérieure, ce ministère, s'il veut se maintenir, doit agir au plus tôt, et agir avec force. Chaque jour, les journaux hollandais et allemands annoncent que le roi Guillaume augmente son armée; les gardes communales sont partout sur pied. Chez nous, au contraire, presque partout les gardes civiques n'existent que dans la loi. Nulle distribution d'armes n'a eu lieu dans les campagnes; la plupart des villes même en sont dépourvues; et en poudre l'armée est mécontente. Nous croyons bien qu'il serait repoussé en cas d'attaque, mais mieux vaut encore ne pas exposer par une attitude forte et imposante. Le Luxembourg est dégarni de troupes: il faut si il faut organiser des moyens de résistance. La rentrée des deniers publics est négligée, c'est un mal auquel il faut s'empresser de remédier. Nous ignorons encore si l'emprunt voté par le congrès se réalisera; cependant le trésor ne peut rester vide. Il est du devoir du gouvernement de prévenir les maux incalculables que produirait le manque d'argent.

"Voilà des points sur lesquels nous appelons spécialement l'attention du ministère. *La confiance nationale ne lui fera pas faute, s'il sait se montrer conséquent avec les principes et les nécessités de la révolution.*"

(National.)

ALLEMAGNE.

HAMBOURG, 25 mars.

Nos autorités militaires poursuivent avec activité l'organisation définitive du contingent fédéral, en ce que d'après un ordre reçu de la diète ces troupes doivent se trouver sur la frontière du Luxembourg à la fin d'avril. On croit assez généralement à une guerre prochaine et générale; ce bruit, qui acquiert chaque jour un nouveau fondement, a déjà influé sensiblement sur plusieurs articles de commerce. Des lettres particulières de Suède disent que l'empereur de Russie, en vertu de conventions conclues par la sainte-alliance, a demandé au gouvernement de ce royaume de lui fournir 10,000 hommes de troupes. *(Gazette d'Augsbourg.)*

ITALIE.

FLORENCE, 21 mars.

1600 Autrichiens se rendant à Rome, ont traversé Florence. La Toscane commence à fermenter. La vue de ces troupes a indisposé la population; et il est probable que le pays ne jouira pas long-temps de la même tranquillité.

Le jeune roi de Naples continue à gagner l'affection de ses sujets. Malgré son économie, il répand la joie et le plaisir autour de lui. Il va souvent aux théâtres, surtout au *Florentin*, où les tragédies d'Alfieri sont représentées avec beaucoup de goût; et par sa présence il contribue à leur succès.

MILAN, 28 mars.

Le 25, deux régimens hongrois, forts de 1200 chevaux et de 16 pièces de canon, sortirent du fort St. Ange et dispersèrent les patriotes qui se trouvaient en cet endroit. Le même jour il s'avancèrent jusqu'à Urbino. Une autre colonne de 8,000 hommes, marche par Lonzono et Fojano sur Fioransuola. Le général Frimont s'efforce d'empêcher la réunion des forces des patriotes, qui se dirigent vers Recanoti, Comerino et Talentio; mais il est probable que les généraux Zucchi et Grabinski connaissent les intentions du général autrichien. Des lettres de Rome disent que le cardinal Weld a rendu les plus grands services au pape durant les derniers événemens. Son éminence a obtenu un emprunt de 500,000 écus romains, en hypothéquant ses propriétés d'Angleterre. Avec ces fonds le cardinal Bernetti s'est vu à même d'opérer une contre révolution dans les provinces insurgées, et d'empêcher une insurrection dans le sein même de Rome et dans la province de Camaraca.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 2 avril.

Le procès du général Nypels est commencé, et celui du colonel Borremans continue. Tous deux sont au secret depuis hier. D'après ce que nous avons pu apprendre du général Nypels, il paraît que, quelques jours avant la conspiration d'Anvers, cet officier avait recommandé au gouvernement d'avoir l'oeil ouvert sur le général Vandermissen. Ce fait est favorable au général Nypels.

Il y a de fortes raisons de croire que le général Vandermissen s'est refugié dans la citadelle d'Anvers.

Le comte Vilain XIV, membre du congrès, est arrivé à Paris; on dit qu'il est chargé d'une mission par le gouvernement. Est-ce que M. le Han ne jouit plus de la confiance du nouveau ministère?

On dit que les officiers du régiment de lanciers, à leur arrivée à Malines, ont eu de violentes altercations, et que par suite le lieutenant-colonel Edeline est aux arrêts.

M. Felix de Mérode est de retour dans cette ville.

Quelques journaux ont annoncé que M. le comte d'Aërschot a été reçu à deux reprises par lord Palmerston, et qu'à chaque fois il a eu avec lui une longue entrevue. Suivant l'*Indépendant*, ces entrevues n'étaient pas officielles.

Le Bourguemestre de Liège annonce que les principaux instigateurs des troubles de 28 et 29 mars, sont entre les mains de la justice et qu'ils seront sévèrement punis, aussi bien que les misérables qui se sont rendus coupables du crime de vol.

La tranquillité est rétablie à Liège.

BRUXELLES, 4 avril.

Ce n'est pas ainsi qu'on l'avait dit, du fort de Calloo mais bien du fort Ste. Marie que les Hollandais se sont emparés. Dès que le gouvernement en connaissance de ce fait, un courrier fut envoyé aux Hollandais, pour leur déclarer que si dans un quart d'heure le fort n'était pas rendu les Belges feraient usage de leur artillerie.

L'opinion que nous avons exprimée sur les mesures qui allaient être proposées par la France et l'Angleterre pour le règlement de nos affaires, a été confirmée par des communications particulières de Paris, arrivées par un canal certain. Le cabinet anglais renonce à toute idée de rétablir la famille d'Orange. Les événemens des derniers jours ont enfin ouvert les yeux à lord Ponsonby et ont démontré, même à sa seigneurie, qu'il était impossible à la famille déchue de jamais remonter sur le trône belge. La France, qui depuis long-tems a reconnu la chute définitive des Nassaus, proposerait de concert avec l'Angleterre, le prince de Saxe Cobourg, comme un roi convenable pour les Belges, et il serait entendu que ce prince épouserait une fille de Louis-Philippe.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS, 10 mai.

Café $10 le quintal; farine 19 à 20 le baril; porc, mess, 28 à 30 la livre: beurf, mess, 20; graisse 20 à 25; beurre américain 15; riz 9½ à 10; tabac du kentucky, à larges feuilles, 16 à 17; bois de Campêche $7 50 le millier; cendre $16 50 la liv.; cacao $2 50 le quintal; ain de Buck aux $400 la barrique.

L'hon. Josiah S. Johnston est arrivé en ville hier.

☞ Les personnes connaissant les différents comptes du dîner qui doit être donné à l'hon. *Josiah S. Johnston* et à l'hon. *Edw. D. Wood*, sont priées de se réunir ce soir, à 6 heures, à la Bourse.

Liste Maritime.

PORT DE LA NELLE.-ORLÉANS.

ENTRÉES.

Navire Oceana, Lesne, N York,
J. G. Steve sons.
Brick Gen. Beauvar, Cobb, Palermo, Cag.
Brick Samuwain, Moore, N.Y. J. F. Wilson.
Brick Enterprize, Snow, Charleston, Capt.
Brick J. Q. Adams, Lawrence, Boston,
Pedford & Sumner.
Brick Trent, Cornell, New York, R. Sellers.
Brick Mechanic, Dufoix, Philadelphie,
Yorke, Meredith & Co.
Brick Dos Hermanos, Burgos, Havane, F. Tro.
Goel, Lanfoos, Blanchard, Boston,
Pedford & Sumner.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Portenis, de la passe S. O. avec un navire à Balize Carolli, Pilote de New-York, et une goelette de Kingston, Ile de la Trinité, Cocoa, de Liverpool; en dedans, Trois Laura, de Kingston.

Bateau-vapeur Pilot, des Passes, ayant mis en dehors le navire Kentucky et le brick Cecom, Pilote.

Il a connu au pilotage le navire St. Louis, venant de New York; la goelette Kenon, venant de Tuspan, et le brick Belisaires. Il y avait Dunrach au brick devant la passe du S. O.—Le Pilot a quitté la passe du N. E. hier à neuf heures.—En vue, un navire et un brick, deux goelettes, nous mouillons, dans le Bayou.

Navire St Louis, Sloug, de New-York, avec un chargement assorti—(Pour les noms des consignataires, voyez la page anglaise.)

Brick Robsarins, Robinson, Mobile, sur lest.
Goe. Mexican, Ramon Godinez, Tuspan.
Bateau-à vapeur Shepherdess, Turpin, de St.-Martinville, avec du sucre, du coton &c.
Bateau-à-vapeur Rapide, Maguire, des Natchitoches, avec du coton.

MEMORANDA.

En charge au Port-au-Prince pour ce port, le 10 mai, goelette Atlas, Teyler, départ incertain.

BŒUF de Boston, dit *mess*, No. 1, de qualité supérieure, pour l'usage du bord, à vendre par
1er. juin STETSON & AVERY.

CHAPEAUX de feuilles de palmier, d'une excellente qualité, à vendre par
STETSON & AVERY,
1er. juin rue du Camp, no. 27.

MUSIQUE.

Les soussignés ont constamment en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants;

Morceaux pour quatre mains,
Pieu dolci i placide,
Trois Duos, Robin Adair, l'Amitié,
The Hunter's Chorues, un Duo,
O dolce concento, une Marche,
Les Trois-Grâces, Sul margen d'un rio,
Jackson's Duett, &c.

E. JOHNS & Co.
1er. juin rue de Chartres, no. 113.

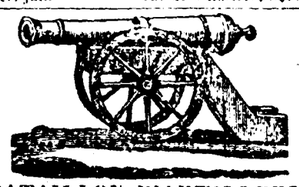

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le bataillon prendra les armes dimanche prochain, 5 juin, à 5 heures précises du matin; école de bataillon, équipement complet, veste bleue et pantalon blanc.—Par ordre
1er. juin. U. DUREL—Adjt.-major.

Jacques Fenzy *contre* Jean Lapeyre.

EN vertu d'un writ d'alias de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 1er. juillet, prochain, à midi, à la bourse, une négresse nommée Julie, âgée d'environ 30 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.
1er. juin L. DAUNOY, marshal.

J. F. Dwinn *contre* MM. Tucker, J. H. Tonnisson.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, Jeudi 9 juin, à 5 heures, sur les lieux, encoignure des rues du Camp et du Canal, un assortiment d'objets de modes consistant en bonnets &c.
1er. juin L. DAUNOY, marshal.

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 2 JUIN 1831.
Second début de M. ST. AUBIN.
La première représentation de
LOUISE
OU
LA RÉPARATION,
Vaudeville nouveau en deux actes, par MM. Scribe et Mélesville.
Cette pièce sera suivie de
La visite à Bedlam,
Vaudeville en un acte de M. Scribe.
Le spectacle commencera par
LE MARIAGE EXTRAVAGANT,
Vaudeville en un acte de Désangiers.

FARINE—1200 barils farine de Cincinnati, en débarquement du bateau à vapeur Cincinnatian, que l'on vendra à des conditions raisonnables, si on les prend sur la Levée, s'adresser à bord, ou à
31 mai STETSON & AVERY.

AVANCES AUX HABITANTS.—Sur leurs sucres expédiés au Nord. S'adresser à
31 mai J. MAGER.

HARENGS.—150 barils Harengs No. 1, recemment reçus et à vendre par
31 mai J. W. ZACHARIE & Co.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de Marseille, Bordeaux et le Havre, les articles suivans qu'ils offrent à vendre à des prix modérés en gros et en détail, en leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre

110 Sardines à l'huile, de Nantes, en boîtes et demi boîtes.

300 dito de Lorient en grandes boîtes garanties.

Pâtes truffées de Paris, Perdreaux, Cailles, Alouettes, Pluviers, Poularde, Bécasses, Becassines et autres, Truffes conservées au naturel, Saucissons dits de Bologne et de Marseille, Moutarde de Maille &c., Liqueurs superfines, telles que huile de Kirsch, liqueur parisienne de Moka, des quatre fleurs et autres.

Ils ont constamment en magasin tous les articles qui concernent l'épicerie et les comestibles pour fourniture des navires.
31 mai—3 CLAPTER & HICOUD.

LE Docteur PLOUCH a l'honneur de présenter ses remerciments aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'exercice de sa profession. Il prévient en même tems, le public de ses nouveaux quartiers, rue de Chartres, en face de la N. Orléans, où il reçoit tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien Dentiste, et il ose, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer cette confiance bienveillante, qu'il a eu le bonheur de posséder, pendant le peu de tems qu'il a exercé ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous pensons devoir le recommander au public et nous joindrons nos témoignages en approbation de ses talents.

Suivent quelques signatures.

Ayant éprouvé personnellement le grand succès de la réunion et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'ai cru devoir faire une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.
L. DE NECKERSE,
31 mai Evêque.

AVENDRE.—UN BILLARD de première qualité, et garnit juste. S'adresser au [illegible]
31 mai.—3

AVISO—Victor de la Cova avisa al público que ha establecido su oficina al No. 53, calle de St. Louis, casi en frente de donde la [illegible]
31 mai—2

VIN ROUGE DE MARSEILLES, à vendre, s'adresser à
30 mai—3 AMBROISE LANFUAR.

LES soussignés offrent des avances sur les produits que l'on consignera à leurs mains à New York.
30 mai THEODORE NICOLET & Co.

CHIGE
MAITRE
BOTTIER.

A l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il vient de recevoir par le navire Henry-Astor, du Havre, une grande quantité de CUIRS d'une des premières manufactures de Paris, consistant en cuirs pour souliers, bottes et brodequins; et un bel assortiment de *tiges* pour bottes glacés. Il ose espérer que tous ceux qui le l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites tant en ville qu'à la campagne. 30 mai—6

LES soussignés ayant obtenu le privilège de publier un OUVRAGE à peu près semblable à celui de feu John Adams Paxton, sous le titre de "*Almanach des Adresses de la Nouvelle-Orléans, contenant les noms, les professions et le lieu de résidence des habitants, négocians, marchands de la ville et des faubourgs, dans lequel on a inséré un grand nombre de renseignemens très-utiles*, prient respectueusement le public de vouloir bien les encourager dans cette entreprise, dont l'utilité a été reconnue par toutes les classes de la société. Indépendamment de la souscription, on recevra tous les avis qui seront offerts pour être publiés dans le dit ALMANACH, aux mêmes prix que pour ceux des années précédentes.

Ils peuvent assurer les personnes qui daigneront leur accorder leur suffrage qu'ils ne négligeront rien pour rendre cet ouvrage aussi parfait qu'il doit l'être.

Une liste est ouverte au bureau de cette feuille; prix de la souscription $2. 50 par chaque exemplaire, livrable le 1er. janvier 1832.
24 mai—8.2ps S. E. PERCY & Co.

Parti marronne de chez le soussigné, le 25 du courant, la négresse nommée **SURPRISE**, âgée de 40 à 45 ans, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces; elle s'est absentée avec une robe d'indienne bleue à dessein, portant de grands anneaux aux oreilles. Une récompense raisonnable sera donnée à celui qui la mettra à la geole ou la ramènera à son maître.
31 mai—2 PIERRE GALE.

$5 DE RECOMPENSE.

Partie marronne depuis environ deux mois, la négresse américaine nommée **GRACE** ou **GRESSY**, âgée d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, (mesure américaine,) parlant anglais, et français, ayant une cicatrice derrière le cou, une autre à l'oreille droite et une difformité à l'ongle du pouce de la main droite. La susdite récompense sera donnée à la personne qui l'amènera au bureau de cette feuille, ou la logera à la geole; et en outre, on accordera une récompense de $5 à quiconque pourrait donner quelques renseignemens sur le personne qui a débauché la dite négresse. 28 mai—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

JEUDI 2 de Juin, à 4 heures et demie de l'après-midi, il sera vendu à l'encan sur la Levée vis-à-vis la Cathédrale, 150 tierçons Malaga sec, 25 barils do. doux, 200 barillets de 9 gallons chaque, Vin de Paxarette, en débarquement du Navire Caravan, venant de Malaga. Le tout en futailles cerclées en fer et ayant droit au drawback. Les conditions seront annoncées à la vente. 1er. juin.

PAR T. MOSSY.

JEUDI 2 du courant, il sera vendu à 5 heures de l'après-midi, à la presse-à-coton de M. Fréret père, 20 balles de Coton légèrement avariées. 1er. juin

PAR T. MOSSY.

VENDREDI 3 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan, 230 pièces Toiles d'Emballage allemande, de 42 pouces de largeur. On annoncera les conditions. 1er. juin

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le beau bateau à vapeur à faible pression, **CINCINNATIAN**, capit. Swing, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermediaires, Samedi prochain, 4 juin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
31 mai STETSON & AVERY.

POUR LA POINTE INTERIEURE,
Et les points intermédiaires.

Le bâteau-à-vapeur **LE SOUVENIR**, capitaine Carter, partira mercredi matin, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
GRAY & DURRIVE,
30 mai rue de la Nlle.-Levée, no. 35.

POUR BORDEAUX.

Le navire français, doublé et chevillé en cuivre, **ALCYON**, capitaine CARTIER, partira sous le plus bref delai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 18, ou à
1er. juin THEODORE NICOLET & Co.

POUR BALTIMORE.

La goël. **CONSTELLATION**, ayant besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement, et pouvant recevoir quelques passagers. S'adresser à
1er. juin A. GURNEY, rue Gravier.

POUR BOSTON.

Le bon brick **OSPRAY**, capitaine Hort, partira sous peu. Pour fret de 100 balles coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
31 mai THAYER, HURD & CO.

A FRETER.

Le navire neuf de 350 tonx., de première classe, **GROTON**, capt. Rd. Baker, est prêt à recevoir une cargaison pour un port d'Europe. S'adresser à
31 mai H. PERRET & CHARBONNET.

POUR NEW-YORK.

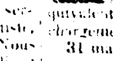

Le navire, **A. L. CALUMET**, capitaine Osgoon, pouvant recevoir l'équivalent de 400 balles de coton, ainsi qu'un chargement sur le pont. S'adresser à bord, ou à
31 mai LINCOLN & GREEN.

POUR LA HAVANE.

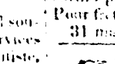

La belle goelette espagnole bien connue, **CRISTINA**, capt. A. Perez, partira pour le dit port dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à
31 mai THAYER, HURD & CO.

POUR PHILADELPHIE.

On demande environ 80 balles de coton pour compléter le chargement du brick **ELBA**, s'adresser à
31 mai W. G. HEWES.

A FRETER.

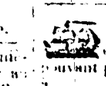

La barque (A 1) **PRUDENT**, doublée en cuivre, capitaine INGERSOLL, pouvant porter 1000 balles de coton. S'adresser à
31 mai Wm. G. HEWES, rue du Camp, no. 9.

POUR RICHMOND (Vir.)

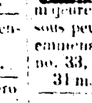

La belle barque fine voilière **WYOMING**, capitaine J. Coulon, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emmenagemens, s'adresser à bord, au poteau no. 33, ou à
31 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BALTIMORE.

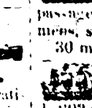

Le beau brick paquebot **AJAX**, partira positivement mardi au matin. Pour passage, ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis le no. 35, ou à
30 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

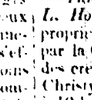

A FRETER.—Le brick de 1ère. classe **AVIS**, capt. COOMBS, du port de 293 tonneaux. Pour les conditions, s'adresser à [30 mai] T. NICOLET & CO.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR DU PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE.—*William L. Hodge* vs. *ses créanciers.*—La cession des propriétés du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour; Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en l'étude de William Christy, esq., notaire, le mardi 28 juin prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire. E: jusqu'à cette époque, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les propriétés du dit William L. Hodge sont suspendues; et W. M. Worthington, esq., est nommé pour représentes les créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour,

Bureau du greffier, 27 mai.

JOHN L. LEWIS,
28 mai—9,2ps. Greffier.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nelle.-Orléans, 27 mai 1831—Présent l'hon. James Pitot.—*Edward A. Michel* vs. *ses créanciers.*—La cession des propriétés du pétitionnaire est acceptée par la cour, pour le bénéfice des créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de H. Pédesclaux, esq., notaire, le mercredi 8 de juin 1831, aux fins mentionnées dans la pétition. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Nelle.-Orléans, 27 mai 1831.
(Signé) JAMES PITOT, juge.
Je certifie ce que dessus,
28 mai—9 W. T. KENNEDY, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour du 1er. District Judiciaire.
Wm. R. Smiley contre *ses créanciers.*

ATTENDU que William R. Smiley, débiteur insolvable, maintenant en détention, a présenté à la dite Cour, sa pétition et sa cédule, à l'effet d'obtenir le bénéfice de la loi qui vient au secours des débiteurs insolvables—Avis est donné par le présent aux créanciers du dit W. R. Smiley, d'avoir à comparaître en pleine cour jeudi 16 de juin prochain, les raisons pour lesquelles le dit insolvable n'obtiendrait pas le bénéfice de cette loi, et il ne serait pas déchargé de son emprisonnement.

Chs. F. Daunoy est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour. J. L. LEWIS,
27 mai—8.2ps greffier

AVIS.—Conformément à une résolution du conseil des Marguilliers de l'Eglise St. Louis, Mrs. les entrepreneurs qui désirent contracter pour la confection des bâtisses à faire sur le terrain de la rue Royale, entre Orléans et St. Anne, voudront bien s'adresser au bureau du juge Beauregard, pour prendre connaissance du plan et y déposer leurs soumissions par écrit, d'ici au 10 juin prochain. 28 mai—12

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

BELLE PROPRIÉTÉ.

MERCREDI prochain 1 juin il sera vendu à la bourse Hewlett.

La belle propriété située rue Royale no. 271 entre Dumaine et St. Philippe ayant 55 pieds 4 pouces de face sur 128 de profondeur (mesure américaine) la maison est batie en briques couverte en tuiles, consistant en cinq beaux appartements à feu, une salle à manger, une galerie vitrée, et un grand corridor placé sous le même toit que la maison, offices, etc. la cuisine est bâtie en bois ayant trois chambres à domestiques. Le puits et les latrines sont en briques, la cour est vaste et cultivée en jardin avec des arbres en rapport. Le tout bien construit et en très bon état.—PLUS:—La négresse Aimée agée de 24 ans, cuisinière et blanchisseuse, depuis 7 ans dans le pays.

La négresse Louise agée de 16 ans, domestique et un peu blanchisseuse.

CONDITIONS:—Un quart comptant ¼ à 8 mois ¼ à 16 mois et ¼ à 24 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 31 mai—2

FAUBOURG WASHINGTON.

Vente positive de belles propriétés
PAR HEWLETT & RASPILLER.

LUNDI 6 juin prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse,

UNE MAISON spacieuse, ses dépendances et

216 TERRAINS,

faisant partie